

De l'illégitimité subie à l'illégitimité choisie : retour sur le rôle de la domesticité en Europe (XVIII^{ème}-XX^{ème} siècles)

Antoinette FAUVE-CHAMOUX

École des hautes études en sciences sociales

La fécondité hors mariage est généralement qualifiée d'« illégitime », terme qu'en historien démographe, on peut considérer comme plutôt impropre, rejoignant sur ce point sans hésitation l'opinion de Massimo Livi-Bacci (2001, p. 223). Assurément, dans l'Europe de l'Ouest de large tradition chrétienne, jusqu'à une date assez récente, la très grande majorité des naissances intervenaient dans le cadre d'un mariage (Livi-Bacci, 1999, p. 159). Les grossesses menées à terme par des femmes sans mari, de l'ordre de quelques pour cent, pouvaient correspondre à des situations de type très divers. Il pouvait s'agir simplement d'une naissance prénuptiale, d'un mariage retardé, d'une rupture de fiançailles, de la conséquence d'une brève aventure, d'un viol ou bien d'une liaison durable qui ne pouvait être régularisée par une union officielle, faute de dot suffisante de l'un ou l'autre des partenaires, du fait d'une migration temporaire du père, d'une situation d'adultère – par exemple un maître et sa servante –, ou même de la paternité d'un homme d'Église.²⁸

Dans la présente étude, nous souhaitons essentiellement montrer que les systèmes de transmission inégalitaires permettent bien souvent de mieux comprendre pourquoi certaines régions européennes présentent traditionnellement de forts taux d'illégitimité, en liaison avec le travail des jeunes gens, filles et garçons, dans le service domestique, un mariage tardif et/ou des empêchements au mariage. Une croissance de l'illégitimité intervient en Europe au milieu du XVII^{ème} siècle (Laslett, 1977, p. 119 ; Shorter, 1971), qui se poursuit jusque vers 1850. Nous montrerons ici que le déclin observé ensuite de l'illégitimité dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle – quand intervient la seconde transition démographique après 1960 (van de Kaa, 1987) –, rejoint étonnement le déclin du service domestique sous sa forme traditionnelle en Europe (Fauve-Chamoux, 2004), lui-même lié, dans de

²⁸ La paternité d'un homme d'Église n'était pas rare dans certaines vallées pyrénéennes, qu'il s'agisse du versant français ou bien du versant espagnol, d'autant plus que nombre de cadets de famille entraient dans les ordres et s'installaient dans leur village avec un bénéfice ecclésiastique – sans prétendre alors à être curé de village –, ne pouvant fonder une famille officiellement du fait de leur vœu de célibat (Brunet et Bennassar, 2001).

À Esparros, dans les Hautes-Pyrénées, j'ai recueilli des témoignages oraux sur la paternité socialement connue des curés de village encore au cours du XX^{ème} siècle.

nombreuses régions, aux systèmes familiaux coutumiers de reproduction de type inégalitaire.

Le rôle décroissant de la domesticité permettrait-il d'expliquer, au moins en partie, le déclin de la fécondité illégitime au XIX^{ème} siècle, apportant cette clef que les démographes cherchent depuis quarante ans, depuis l'article commun de Shorter, Knodel et Van de Walle de 1971 ?

1. Fécondité illégitime et service domestique prémarital

Deux projets de recherche récents nous ont donné l'occasion d'approfondir les conditions socio-culturelles des phénomènes d'illégitimité sur la longue durée historique (Durães *et al.*, 2009 ; Fauve-Chamoux et Bolovan, 2009), ce qui nous permet de revenir avec force sur les liens importants entre fécondité illégitime, travail des femmes et accès (ou non) au mariage.

L'apport du « *Servant Project* » européen (2001-2005)²⁹ avait déjà permis de cerner les modèles de service domestique depuis le XVI^{ème} siècle et de réunir un nombre considérable de travaux neufs (statistiques et études de cas) sur la féminisation du service domestique dès la fin du XVIII^{ème} siècle, les niveaux d'illégitimité et le lien de ces phénomènes à la fois avec le changement démographique et avec l'ampleur des migrations de jeunes femmes d'origine rurale en quête d'emploi. Souvent coupées de leur milieu natal, les servantes encouraient le risque de devoir faire face à une grossesse hors mariage, qu'elles se marient ou non par la suite (Fauve-Chamoux, 2004). Dans tous les pays d'Europe occidentale, les domestiques font l'objet d'un encadrement législatif parfois contraignant pour eux, pour leur famille ou pour leur maître (Pasleau *et al.*, 2005, vol. 3, *Service domestique et législations*).

Malthus avait bien noté, dans son premier *Essai sur le principe de population* (Londres, 1798), que nombre de serviteurs et valets préféraient garder le célibat pour garantir leur emploi chez des maîtres aisés et assurer leur qualité de vie (Malthus, 1980, p. 46). La condition des servantes, à la merci d'une grossesse non désirée, pouvait être précaire, surtout quand elles avaient perdu contact avec leur famille. En témoigne le nombre croissant des naissances hors mariage en milieu urbain et celui des abandons de nourrissons à la fin de l'Ancien Régime (Chamoux, 1973).³⁰ Le mariage des servantes, d'abord retardé, devenait souvent par la suite improbable.

²⁹ *Servant Project* est l'acronyme de « The socio-economic role of males and females in domestic service as a factor of European identity » (Contrat européen n° HPSE-CT2001-50012), projet interdisciplinaire financé dans le cadre de l'Action « Improving the socio-economic knowledge », 2001-2005) (Fauve-Chamoux, 2004, 2009a et 2009b ; Pasleau *et al.*, 2005).

³⁰ L'étude des naissances d'enfants illégitimes à l'hôtel-Dieu de Reims à la fin de l'Ancien Régime a montré que, pour les servantes, les pères, lorsqu'ils sont connus, étaient pour moitié le maître et pour moitié un

C'est tout le modèle européen du « *life-cycle service* » de J. Hajnal et de P. Laslett qui est remis en cause quand les servantes ne peuvent plus réaliser un projet matrimonial satisfaisant et que leur condition de domestique devient un métier permanent les condamnant au célibat et ne constitue plus une simple étape de leur histoire de vie préalable au mariage (Hajnal, 1965, 1983 ; Laslett, 1965, 1969, 1980a, 1980b). C'est cette question de la professionnalisation des serviteurs et servantes que nous avons traitée dans un numéro des *Annales de démographie historique* consacré à « Domesticité et histoires de vie », en posant la question suivante : « le service domestique est-il une servitude, un service prémarital ou un métier ? » (Fauve-Chamoux, 2009a).

2. Illégitimité et mariage

Alors que, en Asie, avec un régime démographique de mariage précoce et « universel », au Japon en particulier, les domestiques sont souvent mariés et les servantes déjà mères d'au moins un enfant légitime (Fauve-Chamoux et Ochiai, 2009), en Europe, la question de la domesticité est liée au problème du célibat, au contrôle de la sexualité et du mariage par l'Église et par l'État, au retard de l'âge au mariage, et par conséquent constitue, on le sait, un élément majeur des modèles de reproduction démographique et sociale (Hajnal, 1965 ; 1983).

Il est difficile de mettre en évidence au niveau statistique les liens entre illégitimité, marché matrimonial et âge au mariage (Van der Woude, 1981, p. 424). Peter Laslett a montré que le taux d'illégitimité en Angleterre évolue en sens inverse de l'âge moyen au mariage des femmes (pour la période 1550-1849) : il grimpe quand cet âge baisse (Laslett, 1980a, p. 24), un phénomène que j'ai bien observé dans le village pyrénéen d'Esparros (Fauve-Chamoux, 1995b, p. 100). Les raisons en sont que les femmes qui se marient ne sont pas les mêmes que celles qui font des bâtards, du moins au même moment, et souvent pas au même endroit. Alors, la méthode de l'*Event History Analysis*, une technique d'analyse des biographies, peut être appliquée pour mettre en évidence le rôle de circonstances familiales spécifiques aux individus, comme le rang de naissance dans la fratrie, le fait que les parents soient encore en vie ou pas, etc. (Yamaguchi, 1991). Cette méthode donne des résultats que les approches classiques ne mettent pas en évidence. Elle a été par exemple appliquée dans le cadre du « Projet eurasiens »³¹ et a permis de beaucoup mieux cerner le fonctionnement reproducteur des familles rurales du Nord-Est montagnard

domestique ou compagnon artisan. Avec la fin du 18^e siècle, l'illégitimité augmente à tel point dans cette grande ville que la question de la paternité de leur bébé ne semble pratiquement plus posée à la mère au moment de l'accouchement (Chamoux, 1973).

³¹ Le « Project Eurasiens » d'histoire de la population et de la famille auquel j'ai participé, sous la direction du Professeur Akira Hayami, a bénéficié d'une subvention du ministère de la Recherche scientifique du Japon de 1995 à 2000 (Fauve-Chamoux et Ochiai, 2009).

du Japon, dans le cadre d'un système à « famille-souche »³², où l'émigration vers les villes pour service domestique joue un rôle important (Fauve-Chamoux et Ochiai, 2009).

Dans son introduction à *Bastardy and its Comparative History* (1980a), Peter Laslett se réfère à l'article publié en 1939 par Kingley Davis et considère que ce texte marque véritablement la naissance de la sociologie historique de la « bâtardise » (Laslett, 1980a; Davis 1939). Avant cette date, remarque Laslett, la fréquence des naissances illégitimes n'était plus ou moins interprétée que comme « un indice de l'état moral de la communauté ». C'est un état d'esprit que l'on voit par exemple chez Victor von Borosini (1913). Il y avait d'ailleurs longtemps que l'illégitimité faisait l'objet d'études en Angleterre – par d'autres que par des juristes : par exemple, Alfred Leffingwell s'était attaché, à la fin du XIX^{ème} siècle, à en analyser la distribution sociale et géographique (Leffingwell, 1892).

Les travaux considérables de Peter Laslett sur l'illégitimité, en germe dans son volume pionnier intitulé *Le monde que nous avons perdu* (Laslett, 1965, 1969), doivent assurément être situés dans un contexte de débats historiques intenses entre historiens et démographes au cours des années 1970, concernant l'histoire de la transition démographique, de la sexualité, de l'amour maternel et du changement social des mentalités et des comportements de reproduction familiale intervenus dans l'Europe des Lumières et au XIX^{ème} siècle (Shorter, 1971 ; Shorter *et al.*, 1971). Edward Shorter soutient que le développement de l'illégitimité serait un indice de désorganisation sociale et d'affaiblissement de l'autorité au sein de la famille.³³ L'illégitimité marquerait l'émancipation de la femme et porterait en germe la famille moderne. Globalement, la baisse de l'illégitimité au XIX^{ème} siècle accompagne celle de la fécondité légitime. Un certain nombre de travaux récents permettent de remettre ces questions à l'ordre du jour. L'informatisation de nouvelles banques de données autorise l'affinage de nos

³² On s'accorde généralement à entendre par « famille-souche » une certaine forme de famille trans-générationnelle où la « maison », unité socio-économique, est stable mais susceptible de prendre des formes variées selon les temps et différentes cultures (Le Play, 1875 ; Fauve-Chamoux et Ochiai, 2009). La famille-souche est en effet un système flexible où le nombre de membres et la structure du ménage varient en fonction des circonstances, le principe de base étant qu'un seul couple assure la reproduction à chaque génération, corésidant avec le couple de la génération plus ancienne. Dans le monde oriental comme dans le monde occidental, cette transmission peut se faire aussi bien par voie féminine que par voie masculine.

³³ Le livre d'Edward Shorter, *The Making of the Modern Family*, publié en 1975, suscite d'intenses discussions, en particulier les critiques de Peter Laslett. Une note anonyme des « pages bleues » des *Annales E.S.C.* lui rend hommage, qui précède la traduction française de l'ouvrage (Shorter, 1977) et présente un avis qui reflète tout son apport : « Un bel effort de synthèse et d'hypothèses sur un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années mais qui a peu suscité d'idées nouvelles. L'originalité de Shorter est de combiner une information démographique et ethnographique extrêmement riche (Allemagne, France, Grande-Bretagne, États-Unis, etc.) avec une analyse essentiellement sociologique. Des conclusions parfois contestables, mais incontestablement un grand livre d'histoire » (*Annales E.S.C.*, 1976, 1, p. IX bis).

connaissances des processus de reproduction hors mariage, en particulier en Europe centrale, où l'illégitimité est particulièrement forte (figure 3).

3. Le cas de la Transylvanie

Ioan et Sorina Bolovan donnent une description détaillée des variations de l'illégitimité en Transylvanie entre 1848 et la Première guerre mondiale (Bolovan et Bolovan, 2009 ; Bolovan et Pădurean, 2005). Après avoir exposé la complexité des structures ethniques de cette province roumaine qui rassemble plusieurs régions d'histoire différente³⁴, puis analysé les conséquences de l'industrialisation et de l'urbanisation ainsi que celles qu'a entraînées, pour les familles, le passage de l'autorité de l'Église à celle de l'État (quand le mariage civil a été introduit en 1895), les auteurs notent une augmentation progressive du nombre des naissances illégitimes dans presque toutes les circonscriptions de Transylvanie, tendance qui va à l'encontre du modèle d'Europe occidentale mis en évidence en 1971 (Shorter *et al.*, 1971), repris et complété depuis (Festy, 1979, p. 68 ; Hartley, 1975, p. 36-38). La disparition du système féodal avec la Révolution de 1848 a autorisé la mobilité de la population : le taux moyen annuel d'illégitimité était alors de 3,9 % en Transylvanie, un taux très similaire au taux hongrois (3,4 %), plus bas que celui de la Croatie-Slovénie (4,8 %), et bien plus haut que celui qui était propre aux frontières militarisées de l'empire (1,3 %) où, selon les commentateurs, « la rigueur militaire se traduisait par un plus grand sens de la moralité » (Sandor, 1868, p. 30). La Transylvanie connut ainsi un pic d'illégitimité en 1866 (8,6 %), plus précocement que la Hongrie qui se distingue par un maximum d'illégitimité qui n'intervient que vers 1890 (voir les indices, Figure 4). Les législations du mariage en Transylvanie, religieuses ou laïques, étaient si sévères, que les mariages clandestins n'étaient pas rares et, finalement, certaines situations de concubinage tolérées (Bolovan et Pădurean, 2005).

À titre comparatif, pour la France, nous disposons, pour le XIX^{ème} siècle, des taux d'illégitimité calculés au plan national : ils augmentent de 4,75 % en 1801 à 7,24 % en 1851, puis à 8,8 % en 1900 (van de Walle, 1980). Nous avons aussi les indices de fécondité illégitime (*Ih*)³⁵, qui apparaissent particulièrement stables dans notre pays. Il faut noter

³⁴ La Transylvanie fait partie de l'empire autrichien, puis, après 1867, de l'empire austro-hongrois. La base législative du mariage, depuis 1853, est le Code civil autrichien (promulgué en 1811). Il fut abrogé en 1894 et remplacé par une « Loi du mariage ». Dans les provinces roumaines, le Code civil roumain est promulgué en 1865. Les enfants illégitimes sont exclus de l'héritage, sauf s'il existe un testament ou une donation, actes enregistrés en présence de témoins. Le Code civil autrichien, contrairement au Code civil français de 1804, permet de déshériter un enfant. La transmission familiale est traditionnellement inégalitaire en Transylvanie (Deteşan, 2010).

³⁵ L'indice *Ih* est un taux de fécondité illégitime, c'est-à-dire le nombre de naissances illégitimes pour 1 000 femmes non mariées en âge de procréer (15-49 ans), standardisé grâce à une population de référence qui est celle des Huttérites (Shorter *et al.*, 1971, p. 379). Le taux calculé obtenu (*rate*) est bien plus intéressant que la simple proportion (*ratio*) de naissances illégitimes par rapport à l'ensemble des naissances : il est à l'abri des biais. La formule, selon les auteurs, est la suivante :

qu'en France, au cours du XIX^{ème} siècle, de plus en plus d'enfants nés hors mariage furent légitimés à l'occasion du mariage de leurs parents : 18 % sont dans ce cas en 1801, 32 % en 1900, ce qui indique une tendance à intégrer les enfants nés hors mariage à la famille de leurs géniteurs, formée postérieurement à leur naissance. De même, une bonne part des enfants bâtards d'Islande devenaient légitimes lors des noces de leurs parents : ils étaient nés de couples stables ou stabilisés de concubins (Gardarsdottir, 2000, 2002, 2006). On trouvera plus bas des données de l'indice de fécondité illégitime (I_h) pour quelques pays d'Europe de 1840 à 1960 (Figure 4) et une carte de cet indice par province en 1900 (Figure 3) (où l'Islande a été oubliée), publiée en 1971, sur laquelle nous reviendrons (Shorter *et al.*, 1971, p. 387).

Pour les enfants « naturels », il est difficile de savoir s'ils étaient nés de parents cohabitants, c'est-à-dire d'une union consensuelle ou bien d'une mère vivant seule.

4. Modèles de mère sans mari

On sait que le Portugal s'est toujours distingué par ses hauts niveaux de fécondité hors mariage, en particulier dans sa partie Nord, le Minho, haut lieu d'émigration, région qui apparaît bien en effet en noir sur la Figure 3, avec l'indice (I_h) le plus élevé : plus de 100 pour mille (Livi Bacci, 1971 ; da Costa Leite, 1993). Globalement, dans ce pays, la nuptialité est faible et l'illégitimité forte, dépassant un taux de 12 % entre 1886 et 1900 (Festy, 1979, p. 230). Paulo Matos, pour sa part, a étudié très en détail les hauts niveaux d'illégitimité qu'ont connus les Açores, ces îles portugaises très catholiques de l'Atlantique ; il a distingué, pour les mères célibataires ou veuves, trois types de comportement (Matos, 2007 ; 2009) :

- 1/ avoir des bâtards nés d'un père connu ;
- 2/ en avoir sans que le père soit connu ;
- 3/ en avoir qui seront légitimés plus tard.

Edward Shorter avait proposé une typologie qui était plutôt celle de la sexualité hors mariage, selon la nature des relations sexuelles qui existaient ou avaient existé entre les parents de l'enfant illégitime (Shorter, 1971). Les documents historiques permettent très rarement de connaître la réalité de ces relations, et encore ils ne reflètent que ce qui en a été

$$I_h = \frac{1,000 B_I}{u_i F_i}$$

where

B_I is the annual number of illegitimate births;

u_i is the number of non-married women in the i th age group between 15 and 49; and

F_i is the marital fertility of the Hutterites, the members of a religious sect of North Americans who do not practise contraception.

dit par la mère au moment de la mise au monde – « dans les douleurs de l'accouchement » – ou par quelques témoins lors d'enquêtes ou de procès en paternité.

En France, différents types de cohabitation prémaritale ont été définis grâce à une étude longitudinale nominative sur la ville de Lyon au XIX^{ème} siècle (Brunet et Bideau, 2004). Seuls les couples cohabitants destinés à se marier ont été analysés dans cet échantillon et les auteurs ont recherché leur présence dans les recensements antérieurs et postérieurs. La plupart de ces ménages de concubins appartenaient aux catégories les plus défavorisées de domestiques et travailleurs lyonnais immigrés : 70 % environ n'étaient pas nés à Lyon ; les ¾ étaient célibataires et ils se marièrent tardivement. Leur âge moyen au mariage, pour les hommes et les femmes, est beaucoup plus tardif que celui en cours à Lyon à la même époque. On trouve ici des caractéristiques séculaires du service domestique urbain maintenant bien connues (Fauve-Chamoux, 1997, 1998b, 2002, 2004 ; Fauve-Chamoux et Wall, 2005).

Les statistiques recueillies dans les capitales européennes montrent qu'en grande majorité, les parents urbains d'enfants illégitimes apparaissaient chez les serviteurs et servantes domestiques (Ward, 2005) et aussi chez les ouvriers. À la campagne, c'était les domestiques et les ouvriers agricoles qui avaient des enfants « naturels ». En sont responsables, dans ces catégories, certaines façons de vivre liées à l'occupation plus que la pauvreté en soi. Les commentateurs de l'époque voient toujours dans la « promiscuité » et des principes moraux « relâchés » des facteurs de libertinage.

5. Filles-mères récidivistes et concubinage

Peter Laslett invoque, quant à lui, pour ces groupes socio-économiques de serviteurs et servantes, une « prédisposition possible à un non-conformisme sexuel », et, en tant que sociologue, il propose l'existence d'une « sous-société encline à la bâtardise », avec des attitudes sociales conduisant à élever des bâtards (Laslett, 1980b). Il pensait que la prolétarianisation pouvait déboucher sur la bâtardise et/ou la prostitution ; il insistait sur la fréquence des naissances répétées d'enfants illégitimes pour une même femme, un fait que l'on trouve dans beaucoup de monographies paroissiales en Angleterre (Levene *et al.*, 2005). Ces récidives d'accouchements hors mariage, chez les femmes célibataires, se retrouvent d'ailleurs souvent chez mère et fille, lorsqu'on est en mesure de tracer la généalogie des filles-mères à travers des études de cas. Dans les Hautes-Pyrénées, où l'illégitimité est forte (taux atteignant 15 % des naissances vers 1840), nous en avons trouvé beaucoup d'exemples (Fauve-Chamoux, 1995b, p. 100).

Laslett insistait sur ce caractère répété qui pouvait avoir été lié, sinon dû, aux migrations des personnes concernées. C'est là un thème étudié par Richard Smith ou Andrew Blaikie : tous deux rapprochent le phénomène des migrations temporaires du

travail et, tout particulièrement, du service domestique (Smith, 1980; Blaikie, 1993, 1998b, 2005). Ce lien entre migration et service a été aussi retrouvé dans une étude sur Genève au XIX^{ème} siècle (Schumacher *et al.*, 2007) où il semble que le sous-groupe des domestiques, fort nombreux comme dans toutes les grandes villes européennes (Fauve-Chamoux, 1994, 1995a, 1997, 1998a), n'était pas beaucoup plus exposé au risque d'illégitimité que les autres catégories de migrants pauvres et de travailleurs non mariés qui l'étaient tout autant.

Dans d'autres grandes villes du XIX^{ème} siècle, notamment à Paris, on relève un nombre considérable de couples vivant ensemble et élevant des enfants, bien que non unis par les liens du mariage. C'est probablement leurs faibles revenus qui les y poussaient en grande majorité, à moins que ce ne fût le peu de souci qu'ils avaient de l'opinion des autres. C'était l'époque de la déchristianisation et de la sécularisation de la vie quotidienne. Dans des villes de taille plus petite, il est possible que la pression sociale se soit exercée plus fortement et que les ouvriers aient été en quelque sorte encadrés par un patronat faisant valoir des exigences de moralité poussant les ouvriers et serviteurs à régulariser leur liaison amoureuse et à obtenir plus facilement un logement plus spacieux pour abriter leur nouvelle famille. On comprendrait mieux ainsi que P. Bourdelais et M. Demonet aient trouvé un faible taux de concubinage au Creusot pour le milieu du XIX^{ème} siècle (Bourdelais et Demonet, 1998), alors qu'à Roubaix, on en trouve une beaucoup plus forte proportion (Petillon, 2006, p. 176), surtout chez les travailleurs immigrés d'origine belge, pourtant bien catholiques.

Il faut aussi garder en mémoire le fait qu'en France, le divorce n'était pas possible avant 1884 et la Loi Naquet (mis à part une courte période post-révolutionnaire) (Fauve-Chamoux, 2001). Comme en France sous l'Ancien Régime, avec l'indissolubilité du mariage catholique (et le mariage considéré comme un sacrement), les conjoints séparés ne pouvaient pas refaire leur vie avec une nouvelle union légale tant que l'un d'eux était en vie. Dans les autres pays, de tradition protestante ou orthodoxe, où le divorce était permis, celui-ci n'était d'ailleurs pas particulièrement facile à obtenir et il pouvait de plus être onéreux (Phillips, 1988 ; Ghitulescu, 2004). En outre, on ne peut expliquer le concubinage sans faire référence au poids de la législation : toute disposition légale ou factuelle (comme la présentation d'un certain nombre de papiers rendant la réalisation du mariage compliquée) tendait par là même à augmenter le nombre des unions extra-maritales et des naissances hors mariage. À Genève, on le voit nettement (tout comme à Roubaix, cité plus haut), il était difficile, pour de jeunes migrants, de fournir les documents administratifs et financiers nécessaires pour obtenir l'autorisation de se marier (Schumacher *et al.*, 2007).

On a estimé que, dans le Paris de 1850, 80 000 couples existaient qui ne voulaient simplement pas s'imposer le souci ou les dépenses d'une cérémonie de mariage (Frey, 1978). En Italie, l'État, en 1866, après l'unification du pays, impose une cérémonie civile (Casalini, 2009), mais beaucoup de mariages sont encore célébrés sous le seul ministère de

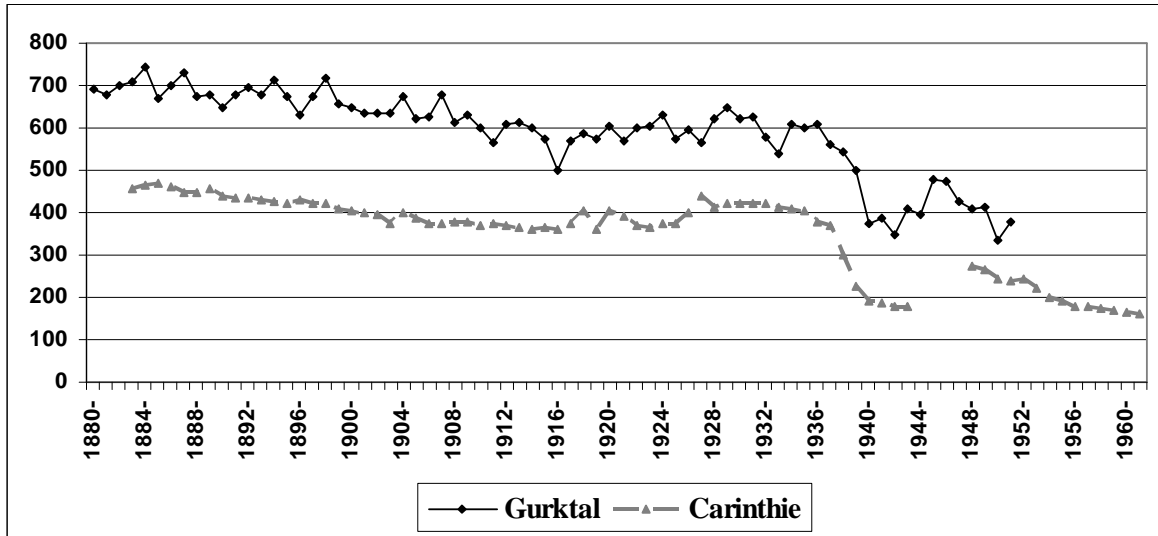
l'Église, mariages par conséquent non reconnus par l'administration. Ainsi, aux yeux de l'État, les enfants nés d'unions sans mariage civil étaient illégitimes : la « poussée » de l'illégitimité italienne à la fin du XIX^{ème} siècle n'est donc que l'effet d'une législation non systématiquement appliquée (figure 4).

De même, dans de nombreuses villes européennes telles Genève ou Cracovie (Zybliekiewicz, 1999), les juifs orthodoxes, mariés selon leurs propres rites, étaient considérés dans les recensements du XIX^{ème} siècle comme non mariés. En Bavière, avant 1868, un homme ne pouvait obtenir une autorisation de mariage que s'il possédait des moyens de vie supérieurs à ceux d'une large proportion de la population. Peu de temps après la suppression de cette disposition, le taux des naissances illégitimes était descendu de 20 % à 12 %. Ce taux, dans la Bavière de la fin du XIX^{ème} siècle, était toujours le plus haut d'Europe (voir figure 3), à l'exception des quelques provinces autrichiennes dont nous parlerons plus loin – et c'était dû sans aucun doute, au moins en partie, à des restrictions légales non favorables. On ne saurait attribuer cette large proportion de naissances bavaroises hors mariage au catholicisme : les taux d'illégitimité étaient encore plus élevés en milieu protestant ! Différents facteurs ont joué dans ces cas, telles des différences de contrôle religieux et social ou bien des stratégies familiales de reproduction, surtout lorsqu'elles traitaient les enfants de façon inégalitaire et en fonction de leur rang de naissance dans la fratrie.

6. Stratégies familiales inégalitaires et naissances hors mariage : le cas-type de la Carinthie

Catherine Sumnall, spécialiste de géographie historique au sein du *Cambridge Group for the History of Population and Social Structure*, a apporté une très intéressante contribution au thème que nous traitons, observant la géographie de l'illégitimité et ses dimensions spatiales et temporelles à partir du cas de la Carinthie en Autriche, entre 1880 et le début des années 1960. Elle est soucieuse de développer bientôt une banque de données nominatives et de lier les informations recueillies à travers diverses sources originales, afin de tracer systématiquement des histoires de vie (Sumnall, 2009). À partir d'une riche série de « relations synodales » annuelles, elle s'interroge sur la façon dont variait la très haute fréquence des naissances hors mariage dans la vallée de la Gurk ou Gurktal qui présentait des taux record d'illégitimité de plus de 70 pour cent des naissances vivantes hors mariage dans les années 1880 (figure 1).

FIGURE 1 : TAUX MOYEN D'ILLEGITIMITE POUR 1 000 NAISSANCES VIVANTES, GURKTAL EN CARINTHIE ET ENSEMBLE DE CETTE PROVINCE D'AUTRICHE, PAR ANNEE, DE 1880 A 1961



Source : pour le Gurktal, les taux sont calculés par Catherine Sumnall d'après les *Relations synodales* (Sumnall, 2009, p. 209) et, pour la Carinthie, à partir d'*Oesterreichische Statistische Jahrbuecher*, 1883 à 1961 (Sumnall, 2009, p. 199).

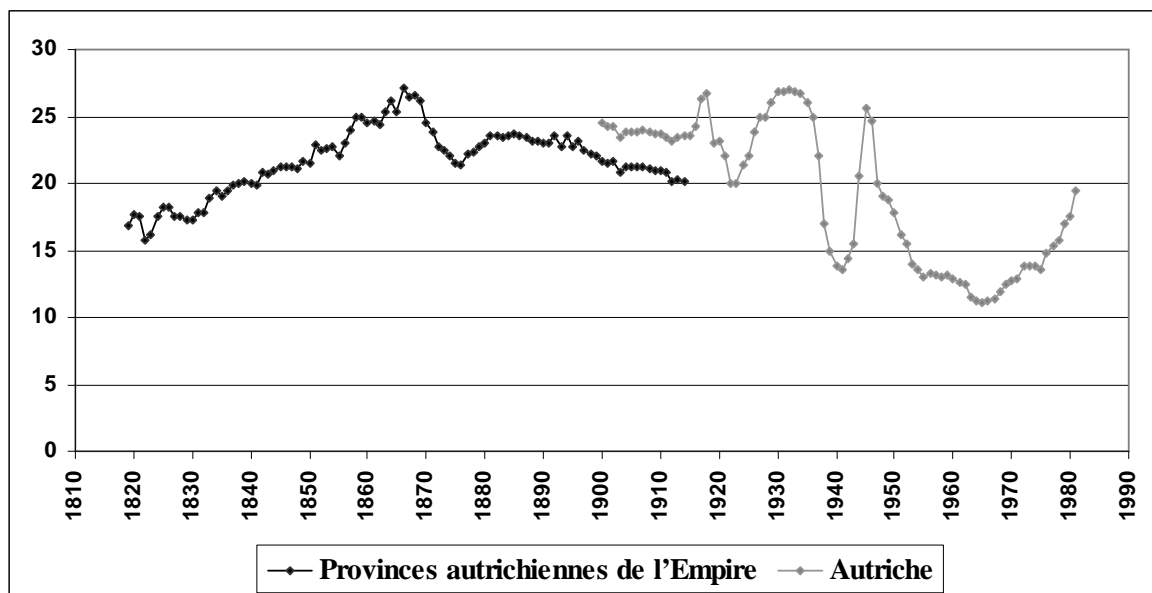
En analysant ces données, l'auteur insiste sur la tendance déclinante de l'illégitimité dans cette région rurale depuis 1880 et au cours du XX^{ème} siècle (Sumnall, 2009, p. 209), tenant compte également des données à l'échelle de la région de Carinthie³⁶ et de l'ensemble des statistiques autrichiennes disponibles depuis 1820 qui font apparaître un grand maximum de l'illégitimité dans les années 1860 (Eigner *et al.*, 2007, cité par Sumnall, 2009, p. 198). Sumnall se réfère également aux données générales de fécondité par région, publiées en 1986 par l'équipe du *Princeton European Fertility Project*, qui restent une référence obligée (Sumnall, 2009, p. 210 ; Coale et Watkins, 1986), et commente une récente récapitulation des taux annuels d'illégitimité pour l'Autriche de 1820 à 1980 (figure 2).³⁷

³⁶ Pour la région de Carinthie, les taux sont calculés à partir d'*Oesterreichische Statistische Jahrbuecher*, 1883 à 1961 (Sumnall, 2009, p. 199).

³⁷ La Figure 2 présente les taux d'illégitimité pour l'ensemble de l'Autriche, tout d'abord les données concernant les provinces autrichiennes de l'empire des Habsbourg, puis les statistiques publiées par la République d'Autriche après 1918. Le décalage observé entre les deux courbes, pour la période 1900-1914, alors qu'elles devraient se chevaucher, semble provenir de l'ajout du Burgenland, compté jusque-là dans la partie hongroise de l'Empire. Mais il n'est pas non plus exclu que la période la plus ancienne ait connu, de fait, un certain sous-

enregistrement des baptêmes par l'Église, dans quelques secteurs urbains ou peu catholiques. S'il a existé, ce phénomène ne touche pas, en tous cas, la vallée de la Gurk, étudiée par Catherine Sumnall.

FIGURE 2 : TAUX D'ILLEGITIMITE (POUR CENT NAISSANCES VIVANTES), POUR L'ENSEMBLE DE L'AUTRICHE DE 1820 A 1980 (PROVINCES AUTRICHIENNES DE L'EMPIRE DES HABSBOURG PUIS STATISTIQUES DE LA REPUBLIQUE D'AUTRICHE)



Source : Eigner *et al.*, 2007, d'après Sumnall, 2009, p. 198.

Si la famille-souche³⁸ et un système de transmission à « maison »³⁹ étaient bien la norme dans la vallée de Carinthie étudiée par Sumnall, comme ce fut le cas dans d'autres vallées alpines ou pyrénéennes, je fais l'hypothèse nouvelle que le mariage y était réservé aux héritiers ou aux héritières et aux partenaires soigneusement choisis pour eux. Les autres enfants, non héritiers, avaient plus de liberté pour l'exercice de leur sexualité et pour le choix d'un conjoint éventuel. Mais s'établir convenablement leur était difficile, sinon impossible sur place. Tel était le cas dans les Pyrénées centrales en France, dans les Baronnie (Fauve-Chamoux, 1995b). Avoir des enfants légitimes, pour chaque génération, n'avait donc d'importance ou n'était nécessaire que pour le seul couple chargé d'assurer la continuité de l'unité paysanne ; les autres enfants, non successeurs, garçons et filles, cadets

³⁸ Pour la définition de la « famille-souche », voir ci-dessus, note 5.

³⁹ Voir plus bas, note 14, la définition du « système à maison » proposée par Claude Lévi-Strauss. Je me suis consacrée ces dernières années à étudier le phénomène européen de la « maison » et de la « famille-souche » (voir supra) dans un cadre comparatif et euro-asiatique, ce qui a été une occasion unique de mieux comprendre les comportements de transmission familiale lorsque changent les conditions économiques et sociales (Fauve-Chamoux, 2009d et 2009e ; Fauve-Chamoux et Ochiai, 2009). Mes comparaisons avec les Pyrénées centrales concernent la Norvège et le Japon (Fauve-Chamoux, 2006 ; 2009d, 2009e, Fauve-Chamoux et Sogner, 2010).

et cadettes⁴⁰, pouvaient circuler dans l'ensemble de la communauté, être domestiques dans une maison autre que la maison natale, travailler pour amasser un pécule et se livrer à quelques expériences sexuelles. Ils pouvaient engendrer des enfants sans avoir à porter le poids et la gestion d'une grosse « maison ». Ce comportement « marginal » pouvait, de fait, concerner ainsi jusqu'à 70 % de la population ! Dans cette optique d'un comportement « cadet » – que j'ai suggéré à Catherine Sumnall –, on pourrait mieux interpréter les données extraordinaires d'illégitimité en Carinthie (Figure 1), sachant de plus qu'avec les années 1880, comme elle l'a montré, on se situe dans une phase de décroissance du phénomène. Ce déclin de l'illégitimité avait déjà été bien mis en évidence en 1971 par Shorter, Knodel et Van de Walle.

Autrement dit, le système de la « famille-souche » – tel que l'avait défini Frédéric Le Play (Le Play, 1875 ; Fauve-Chamoux, 1995b) – doit avoir joué un rôle majeur en Carinthie, y expliquant le très haut niveau des naissances illégitimes observé au cours du XIX^{ème} siècle, quand la transition démographique a fait baisser la mortalité et qu'un trop-plein d'enfants « cadets » a dû quitter la « maison ». D'ailleurs, Siegfried Gruber confirme cette hypothèse : les régions alpines rurales, du temps des Habsbourg, étaient en effet connues pour la forte proportion d'enfants illégitimes qu'elles comptaient en Europe, enfants souvent nés de domestiques en service non mariés, placés dans d'autres maisons rurales que la leur, comme l'ont montré les historiens démographes de l'école autrichienne (Gruber, 2009).

7. Migration des jeunes ruraux et service domestique

Avec Peter Laslett, John Hajnal a clairement souligné ce qu'il considérait dans le passé comme les éléments principaux du mariage et des formes de ménage en Europe du Nord-Ouest, quel que soit le régime de transmission, égalitaire ou non. Selon lui, c'était le service domestique de jeunes hommes et femmes, au sein de maisons – fermes paysannes où l'on pouvait parfois aussi s'adonner à quelque protoindustrie –, qui expliquait les âges élevés au premier mariage ainsi que la formation tardive, avec le mariage, d'un nouveau ménage (Hajnal, 1965, 1983; Laslett 1965, 1977, 1988). En lutte contre la mythologie de la famille élargie comme idéal du passé, réagissant aux discours réactionnaires (comme ceux de Le Play au XIX^{ème} siècle) qui avaient fait de la disparition de la famille-souche ou de la « maison totale » (*Ganzes Haus*) l'origine de tous les maux (Fauve-Chamoux et Ochiai,

⁴⁰ Le mot *cadet*, synonyme de « plus jeune » enfant, était à l'origine un mot gascon, *capdet* signifiant « capitaine ». Les *Cadets de Gascogne* désignaient ces soldats qui servirent les rois de France Charles VI et Charles VII pendant la guerre de Cent Ans (1337–1453), alors que la Guyenne était fief anglais. Comme, dans la maison natale d'un cadet, le premier né était choisi comme héritier et successeur, tous les *cadets* étaient plus jeunes que l'héritier - qui pouvait dans certains secteurs être une fille, comme au Pays Basque en fonction de l'usage de transmission dit « aînesse intégrale » (Arrizabalaga, 2004). D'où le transfert sémantique de *cadet*, synonyme de *capitaine*, à *cadet*, synonyme « d'enfant plus jeune ».

2009), Laslett considérait les formes de famille-souche/*Stem Family* comme négligeables à l'échelle du continent européen, où la famille conjugale dominait sans conteste statistiquement. C'était oublier que la famille-souche n'est pas visible dans toutes les phases de son développement séculaire et que c'est en fait un processus de reproduction sur le long terme et un état d'esprit.

Le service domestique allégeait les ménages de la main-d'œuvre qu'ils avaient en trop. Ces travailleurs migrants allaient, pour des séjours saisonniers ou plus longs, là où ils pouvaient gagner de quoi assurer leur vie et un avenir indépendant. Dans les systèmes inégalitaires de transmission familiale, ils laissaient la place à l'héritier principal qui assurait la succession à la tête de la maison de famille, héritant des terres ou de leur usage, quand il y avait bail. Les migrants, filles ou garçons, pour s'établir de leur côté, que ce soit au loin ou de retour au pays natal, avaient besoin d'une dot ou d'un pécule qu'ils devaient se constituer eux-mêmes par leur travail s'ils n'avaient pas reçu grand-chose de leur famille (Duroux 2004). En Europe de l'Ouest, cette circulation des jeunes gens des deux sexes a grandement aidé à équilibrer l'offre et la demande de travail. Les différenciations régionales étaient importantes.

Siegfried Gruber a présenté un état détaillé, bien actualisé, des mutations démographiques et des types de famille selon les provinces dans la monarchie des Habsbourg jusqu'en 1918 (Gruber, 2009). Nous nous intéressons ici particulièrement aux conditions propres aux régions montagneuses : ce qui caractérisait les provinces alpines de l'Empire (Basse et Haute Autriche, Salzburg, Styrie, Carinthie, Carniole, Tyrol, Vorarlberg) était un âge élevé au mariage et une proportion importante de la population des deux sexes non mariée – ces caractéristiques réduisant la possibilité d'observer des frères mariés dont les couples corésidaient (en *joint family*). Les formes de la famille-souche étaient donc fort communes en altitude. Par ailleurs, Norbert Ortmayr définissait un modèle à quatre volets, qu'il qualifiait de « modèle autrichien du mariage alpestre », qui se développait selon les quatre éco-types locaux bien identifiés par Michael Mitterauer : élevage, agriculture, viticulture et proto-industrie (Mitterauer, 1986; Ortmayr, 1995).

Par exemple, en Galice autrichienne, le système de l'héritier unique propre au « système à maison », tel que l'a clairement défini Claude Lévi-Strauss dans *La voie des masques* (Lévi-Strauss, 1979)⁴¹ – à savoir comme personne morale dont les biens sont transmis indivis de génération en génération –, semble avoir été introduit dès le Moyen Âge (*Hufenverfassung*) (Grandits, 2009) ; certaines zones y avaient pâti d'une fragmentation démesurée des terres due à la pression démographique, ce qui avait entraîné émigration

⁴¹ « Personne morale détentrice d'un domaine qui se perpétue par transmission de son nom, de sa fortune et de ses titres en ligne réelle ou fictive, tenue pour légitime à la seule condition que cette continuité puisse s'exprimer dans le langage de la parenté ou de l'alliance et, le plus souvent, des deux ensembles » (Lévi-Strauss, 1979, 175).

paysanne et développement d'activités protoindustrielles, en particulier textiles (Rudolf, 1991).

Ainsi les conditions dans lesquelles se faisait l'héritage avaient-elles eu des effets majeurs sur la structure des ménages, et en conséquence sur les stratégies économiques et l'accès des jeunes au mariage et à leur établissement. Comme le montre Gruber, Galice et Bucovine avaient des traits communs et, apparemment, les ménages y devenaient d'autant plus complexes qu'on allait de l'Ouest vers l'Est, comme c'était aussi le cas en Pologne et en Lituanie (Szołtysek, 2008). Pour ce dernier secteur, Mikolaj Szołtysek a bien montré le lien entre âge au mariage, formation des ménages et proportion des domestiques (Szołtysek, 2009). Jusqu'à ces derniers temps, évaluer les pays d'Europe centrale selon les modèles disponibles donnait des résultats bien ambigus : on y situait simplement les familles rurales « quelque part » entre le modèle occidental et le modèle oriental (Laslett, 1983 ; Plakans et Wetherell, 2001). Souhaitons que Szołtysek poursuive son travail sur l'Europe « Est-centrale » et parvienne à fournir bientôt des données longitudinales d'ampleur sur la vie des domestiques et leur modèle reproductif.

En tous cas, dans les années 1870, dans l'empire austro-hongrois, les ménages alpestres vivant de l'élevage sur des exploitations étendues pouvaient employer 6 ou 7 domestiques, hommes et femmes, dont on sait qu'ils étaient pour la plupart engagés dans un « service à vie » (*life-long service*) et non dans une tâche couvrant un bref moment de leur vie (*life cycle service*) (Mitterauer, 1983). C'est pourquoi ces régions ont connu une telle proportion de bâtards. Lorsque la norme familiale était le non-partage de l'héritage, l'aîné des enfants reprenait la ferme et ses frères et sœurs, devenant ses domestiques de fait, étaient à sa merci (Mitterauer, 1995). Ne possédant ni terre ni dot, ces domestiques ne pouvaient se marier sur place et leurs enfants – puisqu'ils en avaient – naissaient illégitimes. Là où on pouvait attendre quelque revenu d'activités non agricoles, le mariage était une possibilité, mais migrer vers les villes était souvent préféré au XIX^{ème} siècle.

Les familles urbaines étaient pour la plupart nucléaires, en Europe centrale comme ailleurs : à Vienne et à Budapest, les ménages urbains de prolétaires ne comportaient que rarement des personnes apparentées (Farago, 1993 ; 1998). Il fallait avoir acquis quelques moyens pour s'y marier (comme on l'a vu plus haut à Genève, Paris ou Roubaix) et, en ce qui concerne les jeunes femmes, servir quelques années dans une famille bourgeoise était le moyen le plus facile d'accumuler un pécule à cette fin.

8. Disparition des domestiques et déclin de l'illégitimité à partir de 1870 : un lien étroit

À Vienne, en 1869, 20 % des employés étaient des domestiques, une proportion qui déclina jusqu'à 10 % en 1910, soit une tendance générale pour toute l'Europe urbaine :

d'ailleurs, le pourcentage de domestiques dans la population active a été au plus haut en 1880-1881 dans un grand nombre de pays européens en général, pour décroître ensuite (Sarti, 2005) (figure 5). On peut alors se demander si ce n'est pas la disparition du système du service domestique qui expliquerait la baisse générale observée des taux d'illégitimité en Europe (figure 4).

Si l'on relit l'article de Shorter, Knodel et van de Walle de 1971 sur le déclin brutal de la fécondité hors mariage en Europe entre 1880 et 1940, soit une chute de l'ordre de 50 % et parfois plus, on voit les auteurs la mettre en relation avec le nombre de femmes non mariées (célibataires, veuves et divorcées). Ils ont recours à l'indice *I h* (Shorter *et al.*, 1971, p. 375) et notent que le déclin de l'illégitimité accompagne celui de la fécondité légitime, mais se plaignent de ne pouvoir l'expliquer de façon satisfaisante et rationnelle :

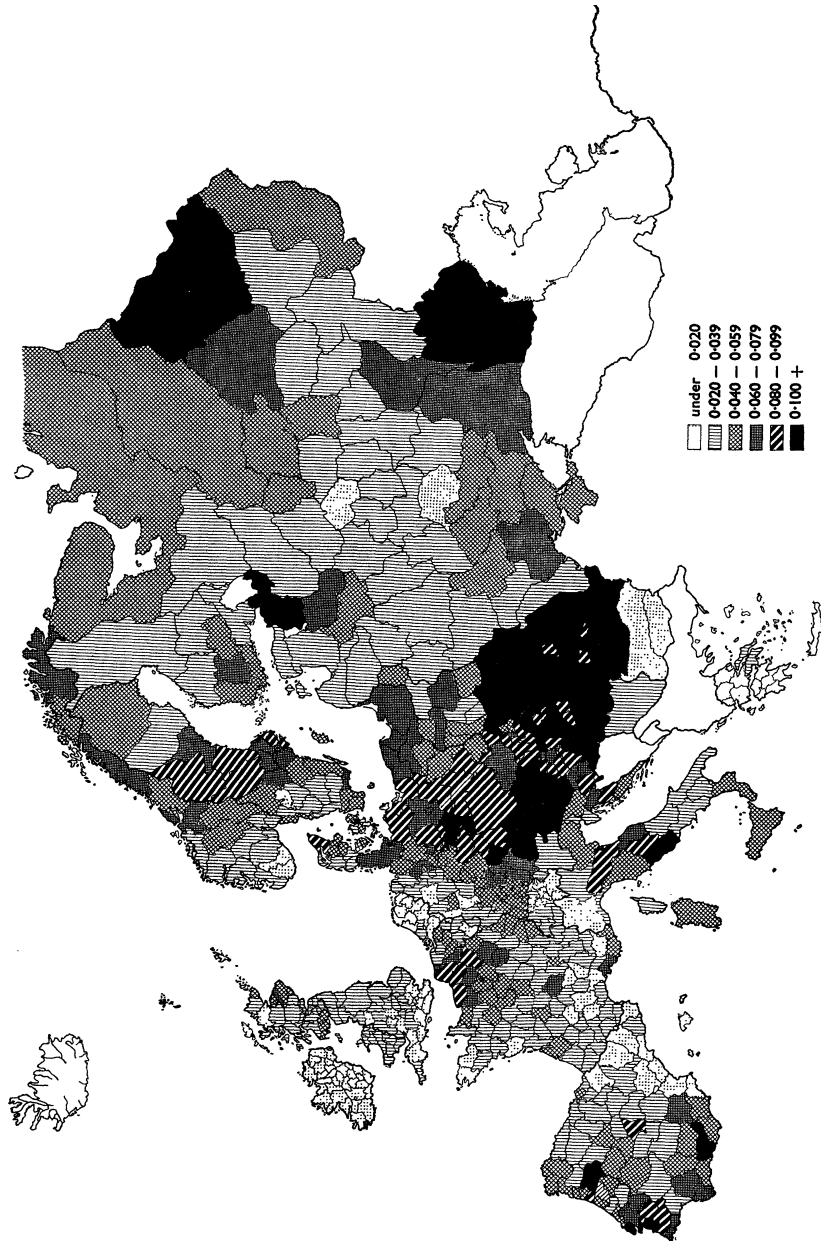
« Il est désolant de ne pouvoir expliquer, dans cet article, pourquoi le déclin de l'illégitimité est advenu ; notre tâche est tout d'abord de tracer les grandes lignes du déclin dramatique et de suggérer quelques circonstances sociales et culturelles qui l'ont vu se produire » (Shorter *et al.*, 1971, p. 375).⁴²

Et, en conclusion, les auteurs, après avoir fait le tour des chiffres et cartographié ce qu'ils pouvaient (figure 3), privilégient l'explication d'un plus grand usage de la contraception chez les couples légitimes et illégitimes.

« Ainsi, les théories de la transition démographique devraient pouvoir rendre aussi compte du déclin de la fécondité illégitime. Peut-être des circonstances assez différentes et indépendantes se cachent[-elles] derrière les déclin respectifs, de sorte que les arguments explicatifs de la limitation des naissances chez les couples mariés ne s'appliquent pas obligatoirement en vue d'un contrôle efficace chez les non-mariés. Mais, vu le parallélisme extraordinaire des tendances de chacun des deux volets de la fécondité générale, c'est peu probable » (Shorter *et al.*, 1971, p. 392).

⁴² Traductions de l'anglais par A. Fauve-Chamoux.

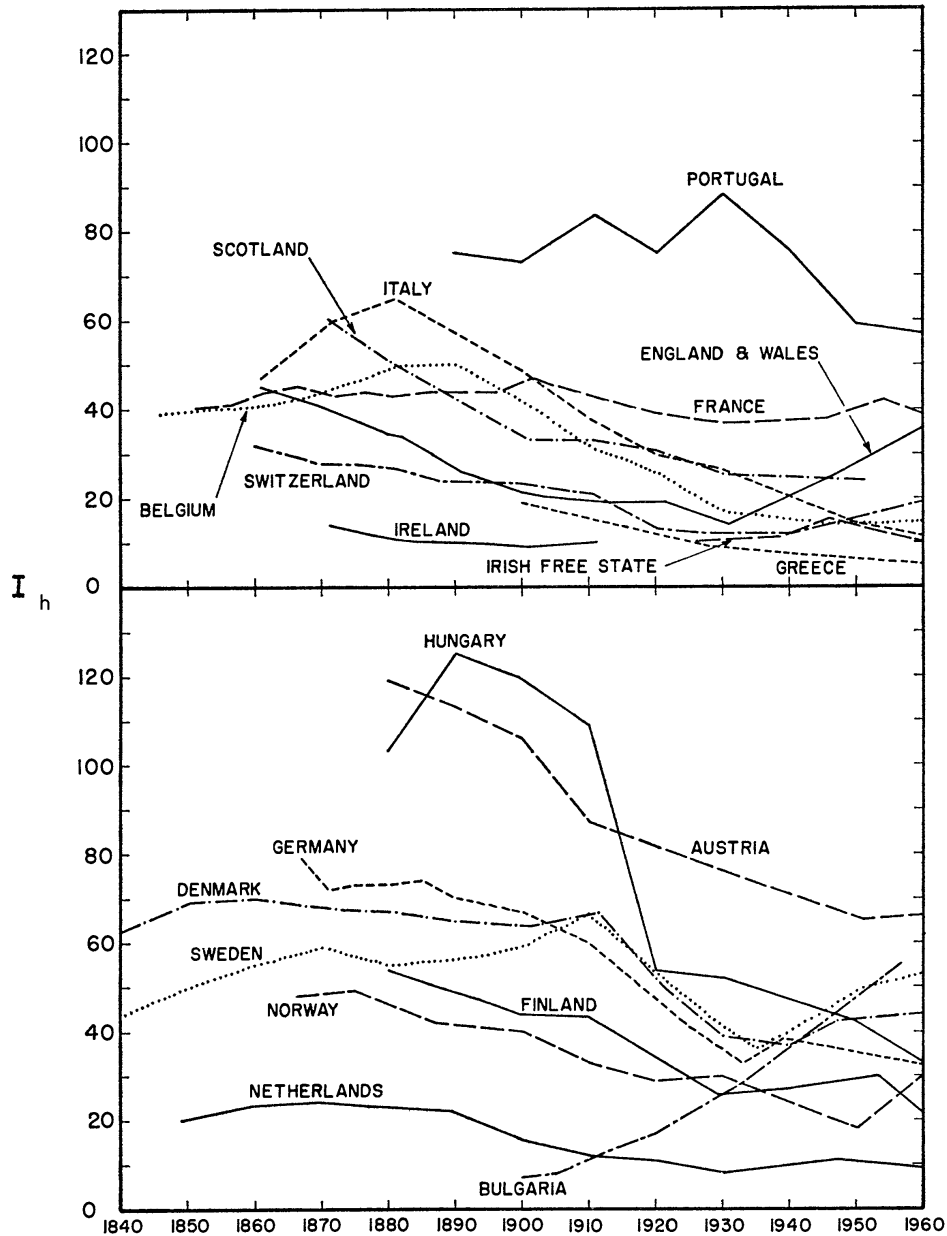
FIGURE 3 : INDICES DE FECONDITE ILLEGITIME (I_H) (POUR MILLE NAISSANCES VIVANTES), EN 1900, PAR PROVINCES D'EUROPE



Source : Shorter, Knodel et van de Walle, 1971, p. 387. Carte reprise par Laslett, 1980a, p. 12 (avec indication de l'Islande – oubliée ici – en noir).

Note : Indice I_h = c'est un taux de fécondité illégitime, qui correspond au nombre de naissances illégitimes pour 1 000 femmes non mariées en âge de procréer (15-49 ans), standardisé grâce à une population de référence qui est celle des Huttérites (Shorter, Knodel et van de Walle, 1971, p. 379). Le taux calculé obtenu (*rate*) est bien plus intéressant que la simple proportion (*ratio*) de naissances illégitimes par rapport à l'ensemble des naissances : il est à l'abri des biais.

FIGURE 4 : INDICES DE FECONDITE ILLEGITIME (I_h) (POUR MILLE NAISSANCES VIVANTES), POUR QUELQUES PAYS D'EUROPE DE 1840 A 1960

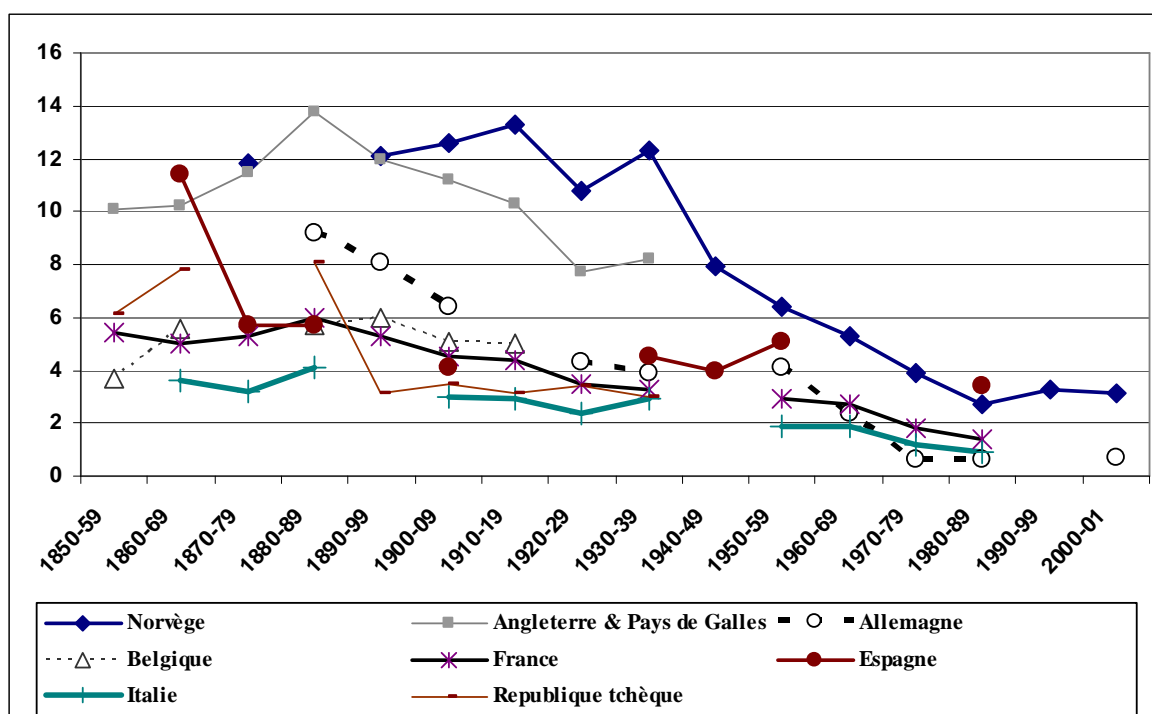


Source: Shorter, Knodel et van de Walle, 1971, p. 377.

Note : Indice I_h = c'est un taux de fécondité illégitime, qui correspond au nombre de naissances illégitimes pour 1 000 femmes non mariées en âge de procréer (15-49 ans), standardisé grâce à une population de référence qui est celle des Huttérites (Shorter, Knodel et van de Walle, 1971, p. 379). Le taux calculé obtenu (*rate*) est bien plus intéressant que la simple proportion (*ratio*) de naissances illégitimes par rapport à l'ensemble des naissances : il est à l'abri des biais.

Nous rapprochons ces données statistiques de l'illégitimité en Europe, commentées par Shorter, Knodel et van de Walle, connues depuis 1971, de celles que Raffaella Sarti a calculées dans le cadre du Servant Project (Sarti, 2005) (figure 5), qui font ressortir l'irréversible déclin du pourcentage de domestiques (hommes et femmes) au sein de la population active dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, surtout à partir de 1880, et ce jusqu'à aujourd'hui. Il me paraît qu'il y a, dans cette similarité de tendance déclinante entre illégitimité et service domestique, beaucoup plus qu'une coïncidence.

FIGURE 5 : PROPORTION DE DOMESTIQUES, HOMMES ET FEMMES, DANS LA POPULATION ACTIVE, DE 1851 A 2001 DANS QUELQUES PAYS EUROPEENS



Source : d'après les chiffres calculés par Raffaella Sarti (Sarti, 2005, volume 5, Appendice, p. 277-278) à partir des séries statistiques nationales (pour le détail des sources, cf. p. 278-284).

Sarti discute le rapport entre industrialisation et service domestique, la première se développant quand l'autre se réduit, ce qui se vérifie pour l'Italie, mais non pour la Grande-Bretagne, où, bien au contraire, les débuts de l'industrialisation développèrent des centres urbains, de sorte que la demande de domestiques s'accrut. Malheureusement, le graphique de Sarti est incomplet : l'Autriche et le Portugal n'y figurent pas, pas plus que la Hongrie, mais les tendances de l'Allemagne, France, Norvège, Belgique et Italie permettent une

comparaison avec les données européennes d'illégitimité publiées en 1971, à partir des chiffres de l'enquête de Princeton citée plus haut.

Nous lançons donc ici l'hypothèse que le rôle décroissant de la domesticité, dans les pays européens, sous sa forme traditionnelle, permettrait d'expliquer, au moins en partie, le déclin de la fécondité illégitime au XIX^{ème} siècle, apportant cette clef manquante que les démographes cherchent depuis quarante ans, c'est-à-dire depuis cet article commun de Shorter, Knodel et van de Walle de 1971.

9. La mutation profonde des modèles de reproduction familiale

À la lumière de nombre de travaux antérieurs, dont nous avons passé ici certains en revue, il nous paraît qu'avec les changements démographiques et socio-culturels, les comportements se modifient tout au long du XIX^{ème} siècle (individualisme, déchristianisation, sécularisation). Avec l'industrialisation, s'ouvrent, aux cadets et cadettes sans propriété foncière, d'autres emplois que le service domestique, qui sont moins contraignants pour la vie de couple ; les modèles familiaux évoluent également. La Première guerre mondiale accélérera ces processus de changement : le service domestique disparaît peu à peu sous sa forme traditionnelle. Il a tendance à devenir un métier.

De son côté, l'illégitimité non voulue peut souvent être évitée par des moyens contraceptifs préventifs. Les mentalités connaissent des mutations considérables. Les jeunes gens sont plus instruits. Les stratégies de reproduction familiale de la maison se négocient en commun et les héritiers, jusque-là privilégiés, préféreraient quitter la terre, comme leurs cadets, et émigrer vers des terres coloniales, plutôt que d'avoir leurs vieux parents à charge au foyer et d'être liés à la terre ancestrale.

Jan Kok a exploré les variations régionales de l'illégitimité dans l'optique qui nous intéresse du système familial, entre 1900⁴³ et 2000, pour l'ensemble des pays européens, comparant tout particulièrement les Pays-Bas et la Roumanie (Kok, 2009). Il suggère une chaîne de relations entre les normes qui régulent de façon coutumière les systèmes familiaux (corésidence avec les parents, accès au mariage – libre ou arrangé –, âge au mariage, célibat, remariage) et les variations des naissances hors mariage. Il insiste sur la tolérance de certaines sociétés à l'égard des expériences sexuelles prémaritales et de la cohabitation maritale.

Il est évident qu'après la décennie 1960, la mise en parallèle des courbes de l'illégitimité et de la domesticité perd son sens précédent : dans les pays d'Europe occidentale, l'illégitimité devient alors choisie et non plus subie. Avec la « seconde

⁴³ Les données de 1900 sont celles du *Princeton European Fertility Project*, Office of Population Research, Princeton.

transition démographique », le mariage cesse d'être recherché par les jeunes couples au début de leur relation ; les familles sans mariage se multiplient, les enfants naissent dans le cadre de nouvelles formes de partenariat, de plus en plus souvent socialement reconnues et même enregistrées, comme le PACS en France (Durães *et al.*, 2009).

Même si elle est différente de celle du passé, il est intéressant de replacer la situation actuelle de l'illégitimité en Europe dans une perspective de longue durée historique. La proportion des naissances hors mariage prend aujourd'hui une importance croissante, reflet de cohabitations maritales fréquentes : en 2005, environ un tiers (33 %) des naissances dans l'Europe des 27 était dans ce cas. Cette proportion est supérieure à la moitié en Suède et en Estonie et s'établit à 40 % au Danemark, en France, en Lettonie, en Slovaquie, en Finlande et au Royaume-Uni (Eurostat, 2008, 40). Les parents non mariés vivaient pour la plupart en couples stables. Par rapport au XIX^{ème} siècle, que nous venons d'évoquer, le rôle des stratégies familiales a disparu dans ces comportements de parenté sans mariage. Le PACS et diverses législations régulent maintenant, dans de nombreux pays, la situation des partenaires cohabitants. Mais leurs enfants sont toujours illégitimes, même s'ils sont le plus souvent reconnus par leur père. Il est vrai que, sur le plan de la transmission des biens, les enfants nés hors mariage ont gagné avec le temps une certaine reconnaissance légale et sociale dans la société occidentale. Il demeure qu'après une ou plusieurs naissances, beaucoup de couples stables décident, encore aujourd'hui, de régulariser leur situation.

Quant à la domesticité féminine, elle repose maintenant fréquemment sur des réseaux migratoires spécialisés à longue distance, du Sud vers le Nord, au départ des Philippines, de l'Amérique latine, etc., et non plus sur un simple exode rural vers les zones urbaines. Avec le gaz, l'électricité, l'eau courante et le chauffage central, la vie quotidienne est simplifiée et la main-d'œuvre domestique extérieure à la famille beaucoup moins demandée par les ménages que par le passé. Par contre, le besoin se fait de plus en plus sentir d'une aide à domicile pour le soin et la garde des enfants et des personnes âgées dépendantes : c'est le système d'aide à la personne, du *care*, qui se développe maintenant.

Mais ces travailleurs migrants d'aujourd'hui, comme les servantes, femmes de chambres, nourrices et valets en tout genre des siècles passés, conçoivent leur service comme temporaire au départ. Nombre d'entre eux en font bientôt un métier, deviennent salariés et s'intègrent finalement, tant bien que mal, à leur société européenne d'arrivée, bien que la prostitution soit, comme autrefois, au rendez-vous pour certaines de ces immigrantes. Les plus chanceux de ces domestiques, au total, s'intègrent, participent au renouvellement des générations et à une relative mixité sociale dont leurs enfants, accédant à une certaine éducation, jouiront plus qu'eux-mêmes, tout comme par le passé. Que ces derniers soient légitimes ou non n'a plus globalement de véritable importance, l'essentiel de nos jours est qu'ils aient des « papiers », bénéficient de l'État Providence et jouissent des mêmes droits que les autres.

Conclusion

La façon dont la « bâtardise » a été traitée, tant culturellement que socialement, a varié énormément selon les pays d'Europe. Il a existé des sociétés où l'illégitimité n'avait rien de honteux. Dans certaines communautés européennes du passé, en particulier dans les régions montagneuses où le « système à maison » existait, il put y avoir, comme en Ecosse, « un système matrilineaire » permettant d'élever les enfants, si nécessaire, en l'absence de leur mère migrante (Blaikie, 2005), en particulier lorsqu'elle travaillait comme domestique au loin de la maison natale. Cela en dit long sur la correspondance entre la carte historique de l'illégitimité en Europe, en 1900, que nous avons commentée, et la carte des familles-souches publiée par Le Play pour la fin du XIX^{ème} siècle (reproduite in Fauve-Chamoux et Ochiai, 2009, p. 44-46)⁴⁴, une cartographie qu'il convient de mettre en parallèle avec celle des hospices pour enfants trouvés : là où il y a famille-souche, on trouve peu d'hospices pour enfants trouvés et parents âgés, alors que ces institutions prédominent là où règne la famille conjugale restreinte.

Ces réflexions nous renvoient à la différence entre familles rurales et urbaines que relèvent tous ceux qui ont traité de la formation des familles, de la cohabitation maritale et des systèmes de transmission inégalitaires au cours de la période d'industrialisation en Europe.

Les mécanismes de reproduction de la famille impliquent des stratégies individuelles et collectives comme les migrations du travail pour certains membres du groupe. Pour les jeunes gens, filles et garçons, avides d'une nouvelle vie, qui quittaient la maison natale, se placer comme domestique ou servante offrait un travail immédiat, sans qualification préalable particulière, avec la garantie du gîte et du couvert avant une rémunération destinée à être thésaurisée. La venue d'un enfant hors mariage n'avait rien de dramatique dans des régions de partage inégalitaire où cadets et cadettes n'avaient pas les moyens de s'engager dans un mariage traditionnel, mais où la maison natale pouvait fournir un toit, en cas de besoin, aux célibataires, veufs ou veuves, petits-enfants et enfants « naturels ». Dans les milieux de prolétariat industriel, la naissance d'un enfant illégitime pouvait être plus ou moins bien accueillie, suivant l'état des relations des parents (en couple ou non), leurs possibilités matérielles et les diverses aides sociales ou familiales que la mère, si elle était seule, pouvait espérer ou non. Enfin, dans le milieu bourgeois traditionnel où régnaient des

⁴⁴ La carte des structures familiales de Frédéric Le Play est incluse dans *Les Ouvriers Européens. Etudes sur les travaux, la vie domestique, et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, d'après les faits observés de 1829 à 1879*, Tours, Alfred Mame et fils, ouvrage édité par Frédéric Le Play, 1879, volume 1, p. 638. Le volume 1 est intitulé : *La méthode d'observation appliquée de 1829 à 1879, à l'étude des familles ouvrières en trois livres ou précis sommaires touchant les origines, la description et l'histoire de la méthode avec une carte géographique des 57 familles décrites par F. Le Play.*

tabous sexuels, une grossesse hors mariage, si elle n'était pas pré-nuptiale, était perçue comme un réel déshonneur jusqu'à une date fort récente.

Au total, nous soutenons que l'illégitimité n'est pas majoritairement une question d'accès à la contraception ou non, c'est surtout un problème de reproduction sociale. Nous ne nions pas qu'elle ait pu être, comme le suggérait Laslett, l'expression d'une « sous-culture » antérieure à l'industrialisation et à l'urbanisation (Leboutte, 1988), mais dans les « sociétés à maison » d'Europe, la naissance d'enfants hors mariage n'était qu'un volet, plus ou moins visible, du système de reproduction familial inégalitaire. La « bâtardise » était donc, logiquement et souvent, associée au service domestique.

RÉFÉRENCES

ARRIZABALAGA Marie-Pierre, 2004, « Stratégies de l'indivision et rapport à la terre après le Code civil : le cas basque au XIX^{ème} siècle », in Béaur Gérard, Dessureault Christian, Goy Joseph (dir.), *Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^{ème}-XX^{ème} siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 171-183.

BLAIKIE Andrew, 1993, *Of illegitimacy, Sex and Society: Northeast Scotland, 1750-1900*, Oxford, Clarendon Press.

BLAIKIE Andrew, 1998, "Scottish Illegitimacy: Social Adjustment or Moral Economy?", *Journal of Interdisciplinary History*, 29 (2), p. 221-241.

BLAIKIE Andrew, 2005, "The household economics of illegitimacy: some preliminary interpretations", communication, 30^d Social Sciences History Association/SSHA, Portland, 4 novembre 2005, session sur "Economic and household response to illegitimacy".

BOLOVAN Ioan, BOLOVAN Sorina Paula, 2009, "From Tradition to Modernisation. The Romanian Family in Transylvania in the Modern Era (1850-1918)", in Bolovan Ioan, Gräf Rudolf, Heppner Harald, Lumperdean Ioan (dir.), *Demographic Changes in the Time of Industrialisation (1750-1918). The Example of the Habsburg Monarchy*, Cluj-Napoca, *Transylvanian Review*, 18, Supplement 1, p. 147-158.

BOLOVAN Ioan, PĂDUREAN Corneliu, 2005, *Concubinage, Illegitimacy and Morality on the Romanian Territory between the 19th and the 20th Century*, Arad, Editura Gutenberg Univers.

BRUNET Guy, BIDEAU Alain, 2004, "Pre-marital cohabitation in Lyon (France), 19th century", communication, 5e European Social Science History Conference/ESSHC, 24 mars 2004, Berlin, session sur "Premarital Cohabitation".

BRUNET Guy, FAUVE-CHAMOUX Antoinette, ORIS Michel (dir.), 1998, *Le choix du conjoint*, Lyon, CNRS/ Rhône-Alpes.

BRUNET Serge, BENNASSAR Bartolomé, 2001, *Les prêtres des montagnes : la vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime : Val d'Aran et diocèse de Comminges*, Aspet, PyrÉGraph.

BOURDELAIS Patrice, DEMONET Michel, 1998, « La fréquence du concubinage dans une ville industrielle : le Creusot au milieu du XIX^{ème} siècle, questions de méthodes et résultats », in Brunet Guy, Fauve-Chamoux Antoinette, Oris Michel (dir.), *Le choix du conjoint*, Lyon, CNRS, p. 47-57.

CASALINI Maria, 2009, « Retour sur la féminisation et la professionnalisation du service domestique au XIX^{ème} siècle, à partir du cas toscan », *Annales de démographie historique*, numéro spécial « Domesticité et histoires de vie », réuni par A. Fauve-Chamoux, 1, p. 121-151.

CHAMOUX Antoinette, 1973, « L'enfance abandonnée à Reims à la fin du XVIII^{ème} siècle », *Annales de démographie historique*, numéro spécial « Enfant et société », Mouton, Paris, p. 263-285.

COALE Ansley J., WATKINS Susan Cotts, 1986, *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press.

DA COSTA LEITE Joaquim, 1993, « L'émigration portugaise, le poids de la terre et de la famille (1855-1900) », in Woolf Stuart (dir.), *Espaces et familles dans l'Europe du Sud à l'âge moderne*, Paris, Éditions de la MSH, p. 215-240.

DAVIS Kingsley, 1939, "Illegitimacy and the social structure", *The American Journal of Sociology*, 45 (2), p. 215-233.

DETEŞAN Daniela, 2010, "The influence of the Napoleonic Code on the family laws of the Romanians from Transylvania (1850-1900)", communication, European Social Science History Conference/ESSHC, Ghent, 13 avril 2010, session sur "Family Transmission Systems: from Customs to Civil Codes".

DURÃES Margarida, FAUVE-CHAMOUX Antoinette, FERRER Llorenç, KOK Jan (dir.), 2009, *The Transmission of Well-Being: Gendered Marriage Strategies and Inheritance Systems in Europe from the Seventeenth to the Twentieth Centuries*, Bern, Peter Lang.

DUROUX Rose, 2004, "Emigration, gender, and inheritance: A case study of the High Auvergne, 1700-1900", in Green David R., Owens Alastair (dir.), *Family Welfare. Gender, Property and Inheritance since the Seventeenth Century*, Westport CT, Praeger.

EIGNER, MOELLER, SCHNOELLER (dir.), 2007, *Demographisches Jahrbuch 2006*, Vienna, Austria Statistik.

EUROSTAT 2008, “In the spotlight. Demographic change: challenge or opportunity?”, Europe in figures, *Eurostat yearbook 2008*, Eurostat on line, Luxembourg (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/eurostat_yearbook).

FARAGÓ Tamás, 1993, “Familien und Haushalte in Budapest (1850-1944)”, in Cseh-Szombathy Laszl, Richter Rudolf (dir.), *Familien in Wien und Budapest*, Wien/Köln/Weimar, Böhlau, p. 35-54.

FARAGÓ Tamás, 1998, “Different Household Formation Systems in Hungary at the End of the Eighteenth Century: Variations on John Hajnal”, *Historical Social Research*, 23 (1-2), p. 83-111.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 1994, « Female surplus and preindustriale work : the French urban experience », in Fauve-Chamoux Antoinette, Sogner Sølvi (dir.), *Socio-economic Consequences of Sex-ratios in Historical Perspective, 1500-1980*, Milan, Università Bocconi, p. 31-50.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 1995a, “Female mobility and urban population in preindustrial France (1500-1900)”, in Eiras-Roel Antonio, Rey Castelao Ofelia (dir.), *Internal Migrations and Medium Distance Migrations in Historical Europe*, Santiago de Compostela, CIDH, p. 43-71.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 1995b, “The Stem family, demography and inheritance”, in Rudolf Richard L. (dir.), *The European Peasant Family and Society*, Liverpool, Liverpool University Press, p. 86-113.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 1997 « Pour une histoire européenne du service domestique à l'époque pré-industrielle », in Fauve-Chamoux Antoinette, Fialova Ludmila (dir.), *Le phénomène de la domesticité en Europe, XVI^{ème}-XX^{ème} siècles*, *Acta Demographica XIII*, Prague, p. 57-74.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 1998a, « Le surplus urbain des femmes en France préindustrielle et le rôle de la domesticité », *Population*, 53 (1-2), p. 359-378.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 1998b, “Servants in Preindustrial Europe: gender differences”, *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, 84, p. 112-129.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2001, « Marriage, widowhood and divorce », in Kertzer David I., Barbagli Marzio (dir.), *The History of the European Family* (vol. 1 : *Family Life in Early Modern Times, 1500-1789*), Yale, Yale University Press, p. 221-256.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2002, « Domesticité : état de la question. Apport de l'historiographie internationale », *Sextant*, 15-16, p. 9-32.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette (dir.), 2004, *Domestic Service and the Formation of European Identity*, Bern, Peter Lang.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, WALL Richard (dir.), 2005, “Domestic servants in comparative perspective”, *The History of the Family: an International Quarterly*, Special issue, 10 (4).

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2006, « Transmettre une maison : le système successoral des Pyrénées centrales et du Nord-Est du Japon », *Ebisu*, 36, automne-hiver, p. 139-164.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2009a, « Domesticité et parcours de vie. Servitude, service prémarital ou métier ? », *Annales de démographie historique*, numéro spécial « Domesticité et histoires de vie », réuni par A. Fauve-Chamoux, 1, p. 5-34.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2009b, « Le service domestique, une étape dans la vie ? Perspectives comparatives autour d'un "modèle européen" sur la longue durée », in Oris Michel, Brunet Guy, De Luca-Barrusse Virginie (dir.), *Une démographie au féminin/A Female Demography. Risques et opportunités dans le parcours de vie/Risks and Chances in the Life Course*, Bern, Peter Lang, p. 63-88.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2009c, “Family formation, marital cohabitation and house system in a changing socio-economic context: some introductory perspectives”, in Bolovan Ioan, Gräf Rudolf, Heppner Harald, Lumperdean Ioan (dir.), *Demographic Changes in the time of industrialisation (1750-1918). The example of the Habsburg Monarchy*, Cluj-Napoca, *Transylvanian Review*, 18, Supplement 1, p. 133-146.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2009d, “Family reproduction and stem-family system: from Pyrenean valleys to Norwegian farms”, in Fauve-Chamoux Antoinette, Ochiai Emiko (dir.), *The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies*, Bern, Peter Lang, p. 499-528.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, 2009e, “A comparative study of family transmission systems in the central Pyrenees and northeastern Japan”, in Fauve-Chamoux Antoinette, Ochiai Emiko (dir.), *The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies*, Bern, Peter Lang, p. 529-558.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, SOGNER Sølvi, 2010, « Transmission intergénérationnelle et modèles de familles-souche : des monts de Norvège aux Pyrénées centrales », *Itinera*, 29, *Pratiques familiales et sociétés de montagne, 16^e-20^e siècles*, p. 69-101.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, ARRIZABALAGA Marie-Pierre (dir.), 2005, “Introduction”, special issue on “Family transmission in Eurasian perspective”, *The History of the Family: an International Quarterly*, 10 (3), p. 183-194.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, BOLOVAN Ioan (dir.), 2009, *Families in Europe between the 19th and 21th centuries, from the traditional model to the contemporary PACS*, *Romanian Journal of Population Studies*, Supplement volume.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, WALL Richard (dir.), 2005 “Introduction”, special issue on “Domestic servants in comparative perspective”, *The History of the Family: an International Quarterly*, 10 (4), p. 345-354.

FAUVE-CHAMOUX Antoinette, OCHIAI Emiko (dir.), 2009, *The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies*, Bern, Peter Lang.

FESTY Patrick, 1979, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, Ined, Travaux et documents, Cahier 85, Paris, Puf.

FREY Michel, 1978, « Du mariage au concubinage dans les classes populaires à Paris (1846-1847) », *Annales (E.S.C.)*, 33 (4), p. 803-829.

GARDARSDOTTIR Olof, 2000, “The implication of illegitimacy in late-nineteenth-century Iceland: the relationship between infant mortality and the household position of mothers giving birth to illegitimate children”, *Continuity and Change*, 15 (3), p. 435-461.

GARDARSDOTTIR Olof, 2002, *Saving the Child: Regional, Cultural and Social Aspects of the Infant Mortality Decline in Iceland, 1770-1920*, Umea, Umea University/Demographic data base.

GARDARSDOTTIR Olof, 2006, “Extramarital births and marriage patterns in Iceland in a long time perspective”, communication, Social Sciences History Association/SSHA, Minneapolis, session sur “Single mothers and bastardy revisited”.

GHIȚULESCU Constanța, 2004, *În șalvari și cu ișlic. Biserică, sexualitate, căsătorie și divorț în Țara Românească a secolului al XVIII-lea*, Humanitas, Bucarest.

GRANDITS Hannes, 2009, “Ländliches und städtisches Familienleben in der Habsburgermonarchie zwischen 1848 und 1914”, in Rumpler Helmut, Urbanitsch Peter, Harmat Ulrike (dir.), *Die Habsburgermonarchie 1848-1918. Band IX: Sozialgeschichte*, Wien.

GRUBER Siegfried, 2009, “Demographic Change and the Family”, in Bolovan Ioan, Gräf Rudolf, Heppner Harald, Lumperdean Ioan (dir.), *Demographic Changes in the Time of Industrialisation (1750-1918). The Example of the Habsburg Monarchy*, Cluj-Napoca, *Transylvanian Review*, 18, Supplement 1, p. 159-184.

HAJNAL John, 1965, “European Marriage Patterns in Perspective”, in Glass David V., Eversley David E.C. (dir.), *Population in History*, London, Arnold, p. 101-140.

HAJNAL John, 1983, “Two kinds of pre-industrial household formation system”, in Wall Richard, Robin Jean, Laslett Peter (dir.), *Family Forms in Historic Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 65-104.

HAMMEL Eugene A, 1981, “Introduction to part 2: Laws and customs relating to remarriage”, in Dupâquier Jacques, Hélin Étienne, Laslett Peter, Livi-Bacci Massimo,

Sogner Sølvi (dir.), *Marriage and Remarriage in Populations of the Past*, London, Academic Press, p. 81-93.

HARTLEY Shirley Foster, 1975, *Illegitimacy*, Berkeley, University of California Press.

KOK Jan, 2009, “Family systems as frameworks for understanding variation in extra-marital births, Europe 1900-2000”, in Fauve-Chamoux Antoinette, Bolovan Ioan (dir.), *Families in Europe between the 19th and 21st centuries. From the Traditional Model to the Contemporary PACS, Romanian Journal of Population Studies, Supplement volume*, p. 13-38.

LASLETT Peter, 1965, *The World we have Lost*, London, Methuen.

LASLETT Peter, 1969, *Un monde que nous avons perdu*, Paris, Flammarion.

LASLETT Peter, 1977, *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*, Cambridge, Cambridge University Press.

LASLETT Peter 1980a, “Introduction: comparing illegitimacy over time and between cultures”, in Laslett Peter, Oosterveen Karla and Smith Richard M. (dir.), *Bastardy and its Comparative History: Studies in the History of Illegitimacy and Marital Nonconformism in Britain, France, Germany, Sweden, North America, Jamaica and Japan*, London, Edward Arnold, p. 1-64.

LASLETT Peter, 1980b, “The bastardy prone sub-society”, in Laslett Peter, Oosterveen Karla, Smith Richard M. (dir.), *Bastardy and its Comparative History: Studies in the History of Illegitimacy and Marital Nonconformism in Britain, France, Germany, Sweden, North America, Jamaica and Japan*, London, Edward Arnold, p. 217-240.

LASLETT Peter, 1988, “Family, kinship and collectivity as systems of support in pre-industrial Europe: a consideration of the ‘nuclear-hardship’ hypothesis”, *Continuity and Change*, 3 (2), p. 153-175.

LEBOUTTE René, 1988, *Reconversions de la main-d’œuvre et transition démographique. Les bassins industriels en aval de Liège, 17^e-20^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres.

LEFFINGWELL Albert, 1976 [1892], *Illegitimacy and the Influence of Seasons upon Conduct*, New York.

LE PLAY Frédéric, 1875, *L’organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l’histoire de toutes les races et de tous les temps*, Tours, Mame [2^e édition avec appendices].

LEVENE Alys, NUTT Thomas, WILLIAMS Samantha (dir.), 2005, *Illegitimacy in Britain, 1700-1920*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

LEVI-STRAUSS Claude, 1979, *La voie des masques*, Paris, Plon (première édition, 1975).

LIVI-BACCI Massimo, 1971, *A Century of Portuguese Fertility*, Princeton, Princeton University Press.

LIVI-BACCI Massimo, 1999, *La population dans l'histoire de l'Europe*, Paris, Seuil.

LIVI-BACCI Massimo, 2001, *A Concise History of World Population*, Oxford, Blackwell (3^e édition).

[MALTHUS Thomas Robert], 1980 [1798], *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès de la société, avec des remarques sur les théories de Mr. Godwin, de M. de Condorcet et d'autres auteurs*, Paris, Ined [traduction par Éric Vilquin de la première édition, 1798, publiée à Londres anonymement].

MATOS Paulo Lopes, 2007, *O Nascimento fora do Matrimónio na freguesia da Ribeira Seca da Ilha de São Jorge (Açores): 1800-1910*, Guimarães, Núcleo de Estudos da População e Sociedade.

MATOS Paulo Lopes, 2009, "Female Life Courses and Property Transmission in the Azorean Periphery (Portugal). The Case of the Island of São Jorge in the 19th Century," in Durães Margarida, Fauve-Chamoux Antoinette, Ferrer Llorenç, Kok Jan (dir.), *The Transmission of Well-being: Gendered Marriage Strategies and Inheritance Systems in Europe from the Seventeenth to the Twentieth Centuries*, Bern, Peter Lang, p. 355-386.

MITTERAUER Michael, 1983, *Ledige Mütter. Zur Geschichte illegitimer Geburten in Europa*, München, Beck.

MITTERAUER Michael, 1986, "Formen ländlicher Familienwirtschaft. Historische Ökotypen und familiale Arbeitsorganisation im österreichischen Raum", in Ehmer Josef, Mitterauer Michael (dir.), *Familienstruktur und Arbeitsorganisation in ländlichen Gesellschaften*. Wien/Köln/Graz, Böhlau, p. 185-323.

MITTERAUER Michael, 1995, "Peasant and non-peasant family forms in relation to the physical environment and the local economy", in Rudolf Richard L. (dir.), *The European Peasant Family and Society*, Liverpool, Liverpool University Press, p. 26-48.

OESTERREICHISCHES STATISTISCHES JAHRESBUCH, 1883 à 1961. Vienna, Austria Statistik [par la suite: *Demographisches Jahrbuch*].

ORTMAYR Norbert, 1995, "Late marriage: causes and consequences of the Austrian Alpine marriage pattern", in Rudolph Richard L. (dir.), *The European Peasant Family and Society*, Liverpool, Liverpool University Press, p. 49-63.

PETILLON Chantal, 2006, *La population de Roubaix. Industrialisation, démographie et société (1750-1880)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

PASLEAU Suzy, SCHOPP Isabelle, SARTI Raffaella (dir.), 2005, *Proceedings of the Servant Project/Actes du Servant Project*, 5 vol., Liège, Éditions de l'Université de Liège.

PHILLIPS Roderick, 1988, *Putting Asunder. A History of Divorce in Western Society*, Cambridge: Cambridge University Press.

PLAKANS Andrejs, WETHERELL Charles, 2001, "The search for place: East European family history, 1800-2000", in Wall Richard, Hareven Tamara K., Ehmer Josef, Cerman Markus (dir.), *Family History Revisited. Comparative Perspectives*, Newark, University of Delaware Press, p. 257-281.

RUDOLF Richard, L., 1991, "The East European peasant household and the beginning of industry: East Galicia, 1786-1914", in Koropecykj I. S. (dir.), *Ukrainian Economic History: Interpretive Essays*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, p. 338-382.

SÁNDOR Konek, 1868, *A Magyar Korona országainak legújabb népesedési mozgalmai*, Pest.

SARTI Raffaella, 2005, "Conclusion. Domestic service and European identity", in Pasleau Suzy, Schopp Isabelle, Sarti Raffaella (dir.), *Proceedings of the Servant Project/Actes du Servant Project*, vol. 5 : *The Modelization of Domestic Service*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, p. 195-284.

SMITH Richard, M, 1980, "Family reconstitution and the study of bastardy: evidence from certain English parishes", in Laslett Peter, Osterveen Karla, Smith Richard M. (dir.), *Bastardy and its Comparative History: Studies in the History of Illegitimacy and Marital Nonconformism in Britain, France, Germany, Sweden, North America, Jamaica and Japan*, London, Edward Arnold, p. 86-93.

SHORTER Edward, 1971, "Illegitimacy, sexual revolution, and social change in Modern Europe", *Journal of Interdisciplinary History*, 2 (2), p. 237-272.

SHORTER Edward, 1975, *The Making of the Modern Family*, New York, Basic Books.

SHORTER Edward, 1977, *Naissance de la famille moderne, 18^e-20^e siècles*, Paris, Seuil.

SHORTER Edward, KNODEL John, VAN DE WALLE Étienne, 1971, "The Decline of Non-Marital Fertility in Europe 1880-1940", *Population Studies*, 25 (3), p. 375-393.

SCHUMACHER Reto, RYCZKOWSKA Grazyna, PERROUX Olivier, 2007, "Unwed mothers in the city. Illegitimate fertility in 19th-century Geneva", *The History of the Family*, 12 (3), p.189-202.

SUMNALL Catherine, 2009, "There's No Such Thing as Sin in the Alps. Some Reflections on the Historical Geography of Illegitimacy in Carinthia after 1868", in Bolovan Ioan, Gräf Rudolf, Heppner Harald, Lumpardean Ioan (dir.), *Demographic*

Changes in the Time of Industrialisation (1750-1918). The Example of the Habsburg Monarchy, Cluj-Napoca, *Transylvanian Review*, 18, Supplement 1, p. 195-224.

SZOŁTYSEK Mikołaj, 2008, “Three kinds of preindustrial household formation system in historical Eastern Europe: A challenge to spatial patterns of the European family”, *The History of the Family*, 13 (3), p. 223-257.

SZOŁTYSEK Mikołaj, 2009, “Life-cycle service and family systems in the rural countryside: a lesson from historical East-central Europe”, *Annales de démographie historique*, numéro spécial « Domesticité et histoires de vie », réuni par A. Fauve-Chamoux, 1, p. 53-94.

VAN DE KAA Dirk J., 1987, “Europe's second demographic transition”, *Population Bulletin*, 42, p. 1-57.

VAN DE WALLE Étienne, 1980, “Illegitimacy in France during the nineteenth century”, in Laslett Peter, Osterveen Karla, Smith Richard M. (dir.), *Bastardy and its Comparative History: Studies in the History of Illegitimacy and Marital Nonconformism in Britain, France, Germany, Sweden, North America, Jamaica and Japan*, London, Edward Arnold, p. 264-277.

VAN DER WOUDE Ad, 1981, “Introduction à la V^e partie”, in Dupâquier Jacques, Hélin Étienne, Laslett Peter, Livi-Bacci Massimo, Sogner Solvi (dir.), *Marriage and Remarriage in Populations of the Past*, London, Academic Press, p. 421-427.

VON BOROSINI Victor, 1913, “The Problem of Illegitimacy in Europe”, *Journal of the American Institute of Criminal Law and Criminology*, 4 (2), p. 212-236.

WARD Peter W., 2005, “The welfare of female servants. Five case studies (Bologna, Boston, Edimburg, Utrecht, Vienna)”, in Pasleau Suzy, Schopp Isabelle, Sarti Raffaella (dir.), *Proceedings of the Servant Project/Actes du Servant Project*, vol. 5 : *The modelization of domestic service*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, p. 91-106.

YAMAGUCHI Kazuo, 1991, *Event History Analysis*, Newbury Park/London, Sage.

ZYBLIKIEWICZ Lidia A., 1999, *Kobieta w Krakowie w 1880 r.*, Krakow, *Historia Iagellonica*.